



Paris, le 18 mars 2009

Monsieur le Président de la République
Monsieur Nicolas SARKOZY
Palais de l'Elysée
55, rue Faubourg Saint Honoré
75008 Paris

Monsieur le Président de la République,

Les organisations syndicales représentatives du secteur de la restauration (Hôtels-Cafés-Restaurants, Restauration Rapide, Cafétérias) ont appris comme la plupart des citoyens par les médias que le nouveau taux de TVA dans le secteur serait prochainement de 5.5% sous conditions.

Dans le même temps, nous avons la confirmation que des Etats Généraux vont se tenir avant fin avril et que les organisations patronales représentatives de la profession sont reçues actuellement par vos services pour organiser cette rencontre.

L'ensemble des organisations syndicales s'étonnent de l'absence totale de prise en compte de la représentation des salariés du secteur à ce jour dans le cadre de cette préparation.

Ces Etats Généraux peuvent être un moment historique s'ils donnent lieu à un véritable dialogue social sans tabou qui permettront d'analyser ensemble le secteur tel qu'il est et de sortir avec de vrais engagements sur les différentes problématiques et ceci, à condition que toutes les parties concernées soient autour de la table.

C'est pourquoi, nous sollicitons votre bienveillance afin de pouvoir vous associer aux revendications légitimes des salariés de ces branches.

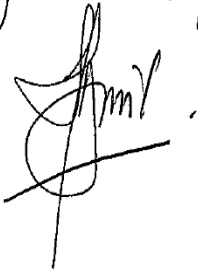
C'est le moment de montrer que cette évolution de la fiscalité dans le secteur ne soit pas qu'une « bouffée d'oxygène » offerte aux professionnels mais doit servir à le rendre attractif en reconnaissant le travail des salariés par de véritables compensations salariales (13^{ème} mois, grille de salaires conventionnels actualisés, mise en place d'une complémentaire frais de santé...).

L'implication des organisations salariales répondrait à votre souhait de conditionner les aides publiques au respect d'un dialogue social et citoyen.

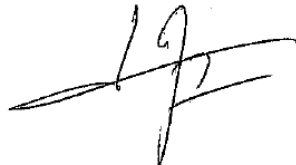
Comptant sur votre compréhension.

Nous vous prions d'accepter, Monsieur le Président de la République, l'assurance de notre plus haute considération.

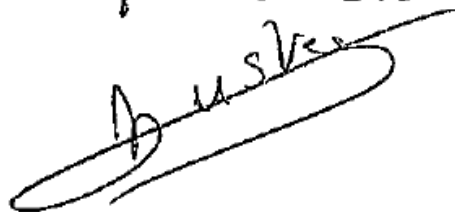
Pour la FGTA-FO
Mr Denis RAGUET

Denis RAGUET



Pour Fédération des Syndicats CFTC- CSFV
Mr Jean-Marc DELPORTE

J M DELPORTE


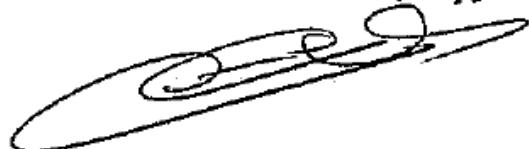
Pour la CGT-Commerce et Services
Mr Stéphane FUSTEC

Stéphane FUSTEC


Pour la Fédération des services CFDT
Mr Doudou KONATE

KONATE Doudou


Pour la CFE-CGC INOVA
Mr Didier CHASTRUSSE

Didier CHASTRUSSE.


FGTA-FO
A l'attention de Monsieur Denis RAGUET
7, Passage Tenaille
75680 Paris Cedex 14

CFE-CGC INOVA
A l'attention de Monsieur Didier CHASTRUSSE
59/63, rue du Rocher
75008 Paris

Fédération des services CFDT
A l'attention de Monsieur Doudou KONATE
Tour ESSOR
14, rue Scandicci
93508 Pantin Cedex

Fédération des syndicats CFTC – CSFV
A l'attention de Monsieur Jean-Marc DELPORTE
251, rue du Faubourg Saint-Martin
75010 Paris

CGT – Commerces et services
A l'attention de Monsieur Stéphane FUSTEC
263, rue de Paris
93100 Montreuil